



Lac
de Baignade
Base de loisirs

en Gascogne
GERS

CASTERA-VERDUZAN

**BULLETIN
MUNICIPAL**

N° 8

LE MOT DU MAIRE

Le bulletin municipal vient, comme chaque année, en ce début de saison estivale, faire avec vous, chez amis castérois, le point de la vie de notre cité.

Espérons, avant tout, que l'été qui commence sera plus ensoleillé que celui de 1992 et plus favorable à nos structures touristiques, base de loisirs et camping. Ce sont, en effet, deux de nos atouts majeurs, deux investissements importants et dont la fréquentation joue un rôle capital dans l'équilibre de nos finances locales. Cette fréquentation est fonction du temps et nous n'y pouvons rien sinon espérer qu'il nous sera clément.

En ce qui concerne l'Etablissement Thermal, des travaux ont été réalisés au niveau des puits de captage et des canalisations et par ailleurs les cabines de bains bouillonnants, le service d'O.R.L. et la douche crinoline ont été rééquipés. Un laboratoire a été annexé aux locaux de la balnéothérapie buccale. Il constituera un appoint capital au fonctionnement de ce service. Ces travaux permettent la relance d'une activité thermale avec un matériel plus moderne et plus performant. D'autre part, ces équipements vont rendre possible la mise en place de forfaits de "remise en forme" hors activité thermale. Enfin, cet effort de la commune est un atout supplémentaire dans les négociations et les études que nous menons en ce moment avec les promoteurs et les investisseurs qui nous sont proposés pour collaborer dans l'avenir à l'expansion du thermalisme castérois. Ajoutons enfin qu'un spécialiste des maladies digestives va venir compléter l'équipe médicale des Thermes.

Nos Sociétés locales continuent de vivre une activité intense en particulier sur le plan sportif avec l'accession à la Nationale 4 de notre équipe fanion de basket-ball et la montée en division supérieure de notre jeune équipe de football qui apprécie son tout nouveau terrain.

Certes, cette vitalité de notre jeunesse entraîne des besoins et des demandes nouvelles qu'il faudrait pouvoir satisfaire plus vite que ne le permettront nos moyens financiers. Sans doute nous faudra-t-il, pour y faire face, penser à l'avenir au point de vue sportif et culturel, aux solutions que nous ouvrira l'intercommunalité. C'est une réflexion que nous devons mener dans les mois à venir, tous ensemble.

Quand je vous aurai dit que notre Office de Tourisme vient de changer de Président, Monsieur ESTEVE, auquel je rends hommage pour son travail et son dévouement, ayant manifesté le désir de prendre, "la aussi", sa retraite et qu'il sera remplacé par nos deux hôteliers castérois, décidés à y travailler ensemble, j'en aurai terminé de ce que je désirais vous communiquer et il ne me restera plus, Chers Amis, qu'à vous souhaiter un bon été 1993.

LE SENATEUR-MAIRE,
A. GARCIA

BUDGET PRIMITIF 1993

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

RECETTES		DEPENSES	
82	43867	PRELEVEMENT 248.029	83
	IMPTS LOCAUX	677.061	67
77	1.777.462	125.500	66
		280.901	65
75		316.763	64
	65800	298.100	63
		58.850	62
74	DOTATIONS ETAT 1.281.181	PERSONNEL & CHARGES SOCIALES 1.643.196	61
73	SUBVENTIONS 170500		
72			
71	93500		
70	PRODUIT EXPLOITATION 599.000	DENREES & FOURNITURES 392.000	60
4.040.400			

RECETTES		DEPENSES	
PRELEVEMENT 248.029		REMB. EMPRUNTS 372.969	
SUB. DEP. 177.000		21340	
T.V.A. 172.962		TRAVAUX 510.000	
EMPRUNTS 439.000		122.712	

1.036.991

BUDGET PRIMITIF 1993

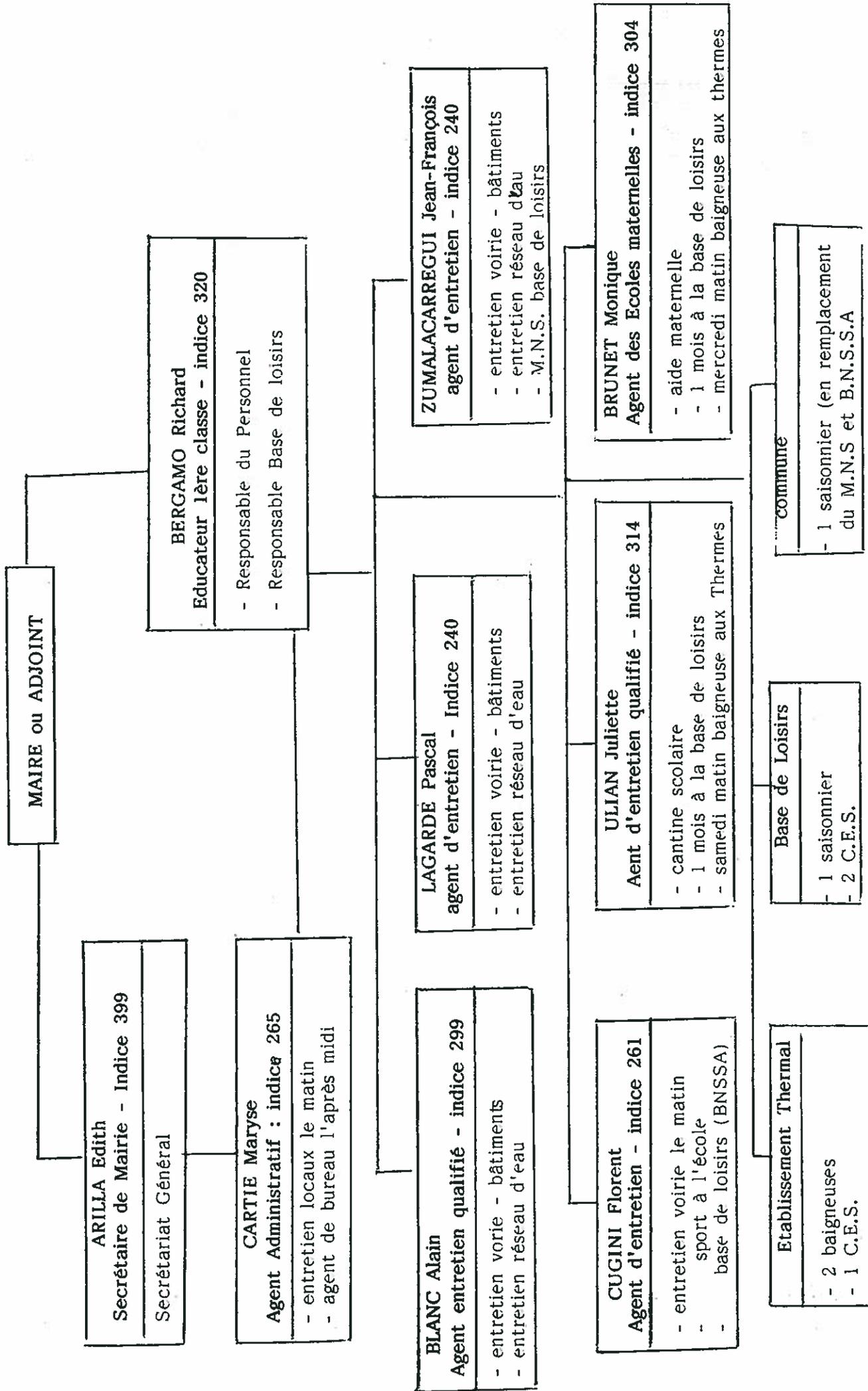
THERMES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

RECETTES		DEPENSES	
82		<u>PRELEVEMENT</u>	83
		42 983	
	<u>IMPOTS LOCAUX</u>		82
77		26 123	67
		13 000	66
			65
75		20 000	64
		42 400	63
			62
	<u>DOTATIONS ETAT</u>		
74		<u>PERSONNEL & CHARGES SOCIALES</u>	61
		110 000	
73	<u>SUBVENTIONS</u>		
72	14 000		
71	20 400		
	<u>PRODUIT EXPLOITATION</u>	<u>DENREES & FOURNITURES</u>	60
70	227 206	7 100	
		261 606	

RECETTES	DEPENSES
<u>PRELEVEMENT</u>	<u>REMBOURSEMENT EMPRUNT</u>
42 983	42 983
<u>SUBVENTIONS</u>	<u>TRAVAUX</u>
100 000	300 000
<u>EMPRUNTS</u>	
200 000	



* M. PALLARES Jean - Agent d'entretien qualifié en congé de longue durée

COMPTE-RENDU DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

18 Décembre 1992

- demande par M. PHILIP de la modification de certains chapitres
- demande par M. PALLARES et M. PERNE du retrait des lieux-dits pour l'implantation éventuelle d'un dépôt d'ordures (évoqués seulement au cours de la discussion).
- Mme BEDOURET refuse désormais d'assurer le secrétariat devant la mise en cause de l'objectivité de ses compte-rendus

. Négociations Etablissement Thermal

Compte-rendu de M. le Maire sur la rencontre avec M. de la FAILLE et la Société IDEX en présence des adjoints et de M. Philip. M. de la FAILLE demande un ordre de mission exclusif pour 3 mois (recherche des partenaires financiers). Accord de l'ordre de mission par le Conseil Municipal avec toutefois une nouvelle rédaction.

. Création poste d'Agent d'entretien

Pascal LAGARDE embauché comme auxiliaire en remplacement de Jean PALLARES (en longue maladie pour 3 ans)

Comme il n'y a aucune évolution de carrière et un salaire faible, nécessité de créer un poste d'agent

Le poste de J. Pallares sera éventuellement supprimé à la fin des 3 ans.

Aucune incidence financière, le salaire versé à J. PALLARES est compensé par la C.N.P.

Accord à l'unanimité pour la création du poste.

. Location du logement à l'Etablissement Thermal

fixée à l'unanimité à 800 F/mois avec engagement du locataire de libérer le logement à tout moment et aide de la municipalité pour reloger le locataire.

. Virements de crédits :

- du compte 63 au 67 pour 11 700 F (avance Adour Garonne)
- du compte 62 au 61 pour 10 000 F (frais personnel thermes)
- du compte 65 au 67 pour 3 000 F (emprunt service des eaux).

. Acquisitions de rampes lumineuses

En vue de l'illumination du village (arbres) pour la dizaine commerciale, demande de l'Association des commerçants pour financer les rampes lumineuses.

Pas de financement de sonorisation cette année par la Municipalité, le village n'étant pas sonorisé.

Accord à l'unanimité : compte 214 du budget investissement.

. Plaque "LACASSIN"

Organisation d'une cérémonie pour la mise en place de la plaque relatant le don du terrain de M. LACASSIN pour la construction de la poste.

Accord unanime du Conseil.

../..

. Divers

- courrier à Mme MANENTE pour l'informer de la vente de la maison de la commune.
- dossier à revoir sur le prix de vente du terrain de M. PERNE Georges à Bisins
- fixation d'une date pour l'étude de l'implantation d'une carrière à Larroque et de l'aménagement du dépôt d'ordures.

20 JANVIER 1993

. Compte-rendu de la réunion de la Commission des Thermes (fait par M. ESPIET, rapporteur)

- incidence des emprunts des Thermes sur les finances communales
 - . dette minime
 - . 3 emprunts, l'un ne concernant pas les Thermes, les deux autres arrivent à extinction.
- les Thermes ne rapportent rien mais ne coûtent rien
- contestation de M. PHILIP
- le budget des Thermes supporte l'annuité du cinéma (36 000 F - obligation dans la mesure où le cinéma est dans les Thermes)

. Propositions :

- * Acquisition : 2 bassins bains bouillonnants
 3 appareils aérosols + surpresseurs
 1 douche crinoline + jet } 110 000 F HT
- * Création d'un laboratoire dans les deux pièces voisines de la balnéo / 34 318 F HT
- * Travaux de canalisations :
 - 2 ballons + 100 m PVC + vannes
 - groupe surpresseur pour balnéothérapie buccale } 76 600 F HT
 - évacuation
 - branchement

* Total : 230 00 F HT soit 275 000 F TTC

* financement : travaux : subvention DGE 40 % : 96 000 F sur la totalité de l'investissement
 subvention DGE n'apportera que 45 000 F environ si seuls les travaux hors matériel médical sont pris en charge.
 nécessité de subvention importante de la région et du département.

* nécessité d'un deuxième appareil ASEMA en balnéothérapie à étudier suivant subvention accordée (30 000 F supplémentaires), les anciens appareils pouvant encore bien fonctionner avec un surpresseur.

Accord à l'unanimité pour l'investissement.

../..

../..

. Promotion des Thermes

- Information médicale : envoi d'un courrier (dépliants) avec lettre du maire pour sensibilisation des médecins et dentistes (1000 lettres = 3200 F)
Accord à l'unanimité
- organisation de congrès médicaux aux thermes sur :
 - . gastro-entérologie (spécialistes d'AUCH et un professeur de Toulouse)
 - . parodontopathies (Dr. VERGNES et Université de Bordeaux)Nécessité de créer une association (loi 1901) qui regroupe des médecins et dentistes du Gers et des Castérois
Avis favorable à l'unanimité. M. ESPIET est chargé de mettre en place cette structure.

. Nouveau système - recouvrement prix de l'eau

A l'unanimité il est décidé que la facturation et le recouvrement seront faits semestriellement à compter du 1er janvier 1993.

Les factures seront adressées par courrier et le règlement se fera au secrétariat de Mairie (durée de recouvrement 1 mois). Les factures impayées seront transmises à la perception. Un nouveau régisseur (et un adjoint) seront nommés.

. Ouverture du Secrétariat de Mairie

A compter du 1er février 1993 ouverture du secrétariat le mercredi après-midi. Mme CARTIE disposera par contre du samedi.

. Suppression de poste et création :

Le poste d'agent technique (M. JEAN) est supprimé.

Création de poste d'agent d'entretien au 1er mars 1993 (accord à l'unanimité)

Sur demande de M. Philip, M. le Maire assure que son choix sera fait dans l'intérêt de la commune.

. Eglise du Vieux CASTERA

Suite à une lettre demandée par le Conseil Municipal et adressée aux Monuments de France, la réponse fait état de l'urgence des travaux mais n'apporte, ce que déplorent les conseillers, aucun avantage sur le financement.

M. Le maire doit demander à l'Architecte des monuments de France si crédits sont possibles.

. Réponse de Madame MANENTE

Le logement (maison de la commune) sera libre courant février.

../..

../..

. Terrain Georges PERNE (Bissins)

Sur la proposition faite par le Conseil Municipal, 18 F/ m², aucune réponse n'a été apportée par M. PERNE Georges.

. Carrière DUFFIOL (Aux Arroques) - Implantation éventuelle

- Engagement de M.DUFFIOL pour laisser un rideau d'arbres autour de l'exploitation.

- Superficie exploitée moins importante que ce qui est prétendu.

- desserte : impossibilité d'emprunter le chemin classé au schéma départemental des chemins de grande randonnée - texte de loi -

- Nécessité d'acquérir des terrains pour desserte (propriétaires pas d'accord)

- Nécessité de révision du P.O.S. et enquête publique

- Préoccupation de certains riverains

- Problème d'environnement

- Problème de choix : apport d'une taxe professionnelle. Un courrier sera adressé à M. Duffilol sur l'impossibilité de la voirie.

. Décharge d'Ayguetinte (Catreille)

- Nécessité de nettoyer le terrain de M. PORTAL

- Nécessité d'une rencontre avec Ayguetinte

. Réparation local 3ème âge (plafond)

- Accord du Conseil pour acheter les matériaux. Les employés feront le travail.

. Plantations

- Laurières (foirail - base de loisirs - salle de sports - stèle C. Bordenave accord à l'unanimité

. Bureau aux Ateliers Municipaux

- création d'un bureau identique à celui des pompiers (coût 6 000 F. travaux faits par les employés).

Accord à l'unanimité

. Matériel Foyer

- Le Foyer souhaite que son matériel soit géré par la commune avec un rachat.

- Le Conseil accepte d'assurer toute la gestion mais ne consent pas à racheter le matériel.

../..

..../..

31 mars 1993. Vote du Compte-Administratif (exposé par M. ESPIET)Commune :

Remarque de M. PHILIP : accroissement anormal du chapitre service du personnel - accroissement de la dette (pas de marge de manoeuvre pour plusieurs années).

Réponse de M. ESPIET : les emprunts réalisés pour la Base de Loisirs et le Camping sont la cause de cette dette (le camping doit s'amortir par la location versée par le gérant).

Service des Eaux : pas de remarque

Thermes :

M. Philip : les Thermes coutent très chers (en faisant intervenir dans les dépenses le combustible et les frais de personnel) - le poids annuel sur le budget communal serait de 100 à 150 000 F.

MM. Espiet et Ramounéda : même si les Thermes ne fonctionnaient pas; il faudrait entretenir les bâtiments, les environs. Donc ne doit être pris en compte que le fonctionnement même de l'activité thermale.

vote : pour 10 - contre : 4

. Présentation des Budgets Primitifs 93 : commune, service des eaux, CCAS, Thermes)

M. Philip explique que son groupe ne peut voter ce budget (frais de personnel augmentant - dette élevée (base de loisirs faite trop tard) - impôts locaux élevés (en particulier foncier non bâti)

Budget commune voté 10 pour et 4 contre

Budget service des Eaux : voté à l'unanimité

Budget Etablissement Thermal : voté 10 pour 4 contre.

. Cantine scolaire :

prix : 11 F /enfant - 22 F/adultes et indigents - 34 F autre
prix effectifs à compter du 1er mai - Adoptés à l'unanimité

. Taxes Ordures Ménagères

Elle passe de 60 000 à 65 000 F - adoptée à la majorité

Augmentation due à la répercussion de la construction de l'usine de compostage.

. Taux d'imposition :

Pas de variation depuis 5 ans - proposition d'augmentation :

3 % taxe d'habitation - 3 % foncier bâti - 2 % taxe professionnelle
(moyenne de variation des 3 autres taxes)

Proposition adoptée à 10 voix contre 4

..../..

..//..

. Prix de l'eau

Compte-tenu du nouveau réseau d'eau potable, propositions d'augmentation :
 - 4,80 F/m³ (jusqu'à 60 m³ par semestre)
 - 3 F au-delà de 60 m³ par semestre
 constat de forte augmentation en 2 ans (MM Philip et Perne)
 remarque de plusieurs conseillers sur un prix relativement bas (malgré cette nouvelle augmentation).
 Adopté à la majorité

. Autres délibérations

* Adhésion du Foyer Ludovic Lapeyrère au Centre de Gestion (adopté à l'unanimité)

* Travaux d'Intérêt Général : la commune accepte de recevoir des condamnés afin d'effectuer certains travaux (adopté à l'unanimité)

* Rétrocession de l'emprise des voiries par le lotisseur à la commune (La guinguette) et inscription cadastrale de ces voies (nécessité de prise en charge et entretien) - Adopté à l'unanimité, M. le Maire effectuant les démarches nécessaires.

* Libération de la caution de garantie sur les travaux du Lotissement de la Guinguette - adopté à l'unanimité

* Eclairage du Parc Lannelongue et de la place

Sur devis de B. MILORD : éclairage complet (aire de jeu, buvette, golf miniature, allées des communs et place) : prix trop élevé
 réalisation d'une tranche (aire de jeu) environ 20 000 F
 après l'assurance de conformité : avis favorable

* Demande de fermeture Eglise du Vieux-Castéra (danger) Réunion avec l'Architecte des monumnets de France

* Indemnités des Maires et Adjoints

maintenue pour MM BASTITA et DE PRADA
 M. ESPIET et M. le Maire ont proposé de baisser la leur de moitié
 (adopté à l'unanimité)

L'ETABLISSEMENT THERMAL

La saison thermale 93 est marquée par un effort d'investissement important nécessaire par l'évolution des techniques de cure et la volonté de diversifier le produit thermal. Cet investissement, approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal, porte sur un budget d'environ 300 000 F.

La moitié de cette somme a été consacrée à l'achat de deux baignoires d'hydromassage (douche sous-marine, aérobain, douche en immersion sur 20 buses), une douche à 3 colonnes, une tablette à 3 postes muraux d'aérosols avec vibreur sonore et une douche gingivale. L'utilisation a nécessité l'achat de deux compresseurs (O.R.L. et baignoires).

L'autre moitié concerne des travaux : remplacement des canalisations, aménagement de deux pièces supplémentaires dans le service de stomatologie.

Cet effort financier va nous permettre de donner des soins de qualité dans le cadre des agréments maladies digestives et stomatologie, également en O.R.L. et de promouvoir d'une part des cures de "remises en forme", d'autre part de créer un service de recherche thermale en stomatologie.

Cet investissement motive un renforcement de l'équipe médicale. Nous avons le plaisir d'accueillir le Docteur PEREZ Manuel, spécialiste des maladies de l'appareil digestif, installé à AUCH, qui assurera deux consultations par semaine aux thermes.

Le financement des travaux sera précisé dans le prochain bulletin, tous les avis de subventions ne nous étant pas encore parvenus (D.G.E., Conseil Général, Conseil Régional). Nous pensons espérer un taux de subvention de 40 %, complété par un emprunt puis récupération de la TVA. La première échéance de l'emprunt, en 94, correspondra à l'extinction du remboursement d'un prêt contracté en 74. Cet investissement ne devrait donc avoir qu'une incidence limitée sur la dette communale.

Les Thermes de CASTERA-VERDUZAN changent de visage grâce à l'effort de tous. Il faut les aider. Cette richesse naturelle est une chance pour le village. Nous n'avons pas à rougir ni de la qualité de l'eau, ni des soins thermaux. Le personnel sera heureux de vous faire visiter les nouvelles installations. Parlez en autour de vous, c'est peut être la meilleure façon de le faire connaître.

ENVIRONNEMENT

Le Syndicat de l'Auloue a mis en place depuis plusieurs mois le nettoyage complet de l'Auloue. Il serait souhaitable que les riverains puissent dégager rapidement toutes les broussailles et bois laissés sur les parcelles comme le prévoyait le contrat dans les travaux, ceci afin d'éviter de voir revenir dans le cours d'eau tous ces obstacles en cas de montée des eaux.

Le fleurissement du village a connu une autre dimension non pas par la quantité de fleurs mises en terre, mais par le fait que beaucoup de gens (ils se reconnaîtront) ont accepté d'assurer l'arrosage et l'entretien de ces massifs (petits et grands). Qu'ils en soient ici grandement remerciés.

La décharge publique de CATreille, située sur la commune d'AYGUETINTE, connaît ces derniers temps quelques problèmes. Bien des gens n'ont pas compris que ce n'était pas un dépôt d'ordures ménagères (c'est le SICTOM qui les ramasse) ni de "monstres" (il faut toujours les signaler dans les mairies pour un enlèvement gratuit).

Désormais un panneau signalera toutes ces interdictions à l'entrée de la décharge qui, elle, sera nettoyée, financement supporté par les municipalités d'Ayguetinte et de Castéra.

Ainsi une période d'essai sera instaurée avec une surveillance accrue.

Au terme de cette période une décision sera prise :

- soit les gens respectent la règle et le dépôt restera ouvert et sera entretenu régulièrement
- soit les gens continuent à déverser n'importe quoi, alors d'autres dispositions plus rigoureuses seront prises.

Nous comptons sur l'effort de chacun pour ne pas être contraint à des mesures déplaisantes.

S I C T O M

Nous rappelons aux castérois que le ramassage des ordures ménagères s'effectue les jours suivants :

- du 1er juin au 30 septembre : lundi - mercredi et vendredi
- du 1er octobre au 31 mai : mardi et vendredi

La collecte des monstres s'effectue deux fois par an. Les inscriptions sont prises en Mairie.

B A S E D E L O I S I R S

Suite à la réunion de la "Commission du Lac" les tarifs ont été fixés pour l'année 1993 comme suit :

- adulte : 12 F (carte abonnement 15 entrées : 120 F)
- enfant : 6 F (carte abonnement 15 entrées : 60 F)

Parmi le personnel détaché sur la base de loisirs, il faut rappeler que le MNS n'est autre qu'un employé municipal, ceci présentant l'avantage de l'utiliser à la commune en période de mauvais temps.

Pas d'investissements particuliers pour cette année, de l'entretien de bâtiments avec un nettoyage et engazonnement autour du pavillon voile et plantations de lauriers.

Enfin, il faut rappeler que le "Grill Plage" retrouvera un nouveau visage à partir du jeudi 1er juillet. Le jeudi soir c'est au grill plage qu'on va !

COMMERCES & SERVICES À CASTÉRA VERDUZAN

SERVICES :

AMBULANCE et TAXIS :	
Ets SOUBIRON Ambulance et Taxi	62 68 14 00
Ets COULON Taxi	62 68 10 87
BANQUE :	
CREDIT AGRICOLE	62 68 13 27
INFIRMIERE :	
M. GEYSSELY	62 68 15 67
MAIRIE :	
62 68 13 11	
MEDECINS :	
GROUPE MEDICAL " Dr. ESPIET - Dr. GARCIA "	62 68 11 33
PHARMACIE :	
PHARMACIE FAGES	62 68 13 20
POSTE :	
BUREAU DE POSTE , C.C.P. et C.N.E.	62 68 13 29
SYNDICAT D'INITIATIVE :	
62 68 10 66	
THERMES	
ETABLISSEMENT THERMAL	62 68 13 41

GASTRONOMIE & HEBERGEMENT :

AUBERGE A LA FERME :	
SONNARD MICHELLE GUIRAUD	62 68 15 39
CAMPING :	
62 68 12 23	
GITES RURAUX :	
RENSEIGNEMENTS	62 68 10 66
HOTELS ET RESTAURANTS :	
HOTEL TENAREZE	62 68 10 22
HOTEL DES THERMES	62 68 13 07
RESTAURANT LE FLORIDA* - B. RAMOUNEDA	62 68 13 22
RESTAURANT "LES THERMES " R. SOUBIRAN	62 68 13 07

SPÉCIALITES DU TERROIR :

BRIGITTE TETE (Spécialités Gasconnes)	62 68 11 25
CONSERVES A LA FERME PEYROUJAU - J CELLA	62 68 10 42
MAESTROJUAN MICHEL - Ferme d'Entras - AYGUETINTE	
VINS - FLOCS - ARMAGNAC	62 68 11 41

COMMERCES :

ALIMENTATIONS :	
CASTERAN SOLANGE	62 68 12 51
RINALDI J. JACQUES	62 68 12 59
BAR :	
LE LUCKY	62 68 12 06
BATIMENT :	
Ets ROSINA - ESTINGOY FRANCIS	62 68 12 09
MAISON LARA - BORIE MICHEL	62 68 13 13
BROCANTE :	
AU COIN DU PASSÉ	62 68 10 73
BOULANGERIE - PATISSERIE :	
ALAIN BALZAGETTE (Salon de thé - Traiteur)	62 68 15 83
BOUCHERIES - CHARCUTERIES - PLATS CUISINÉS :	
DE PRADA J. LUC	62 68 14 24
VERMET J. MARIE	62 68 14 80
COIFFEURS :	
AOUJARELLE LARROQUE GERARD (Masculin/Féminin)	62 68 10 98
CASTALDO LOUIS (Masculin)	62 68 12 61
EBENISTE	
BERGAMO DENIS	62 68 12 51
ELECTRICIEN	
MILORD BERNARD	62 64 54 34
ENDUITS DE FAÇADES	
CASTAGNET PIERRE	62 65 29 07
GRIL J. LUC	62 68 11 63
GARAGE	
GASCOGNE AUTO - réparations, carburants - Fermé du Samedi 12h au Lundi 14 h.	62 68 12 80
LIBRAIRIE - PAPETERIE	
NICOLE ZADRO (Cadeaux - Jouets - Chasse - Pêche - Presse)	62 68 16 65
MAÇONNERIE	
Ets SOUBAIGNE GUY	62 68 18 11
Ets THEZAN PIERRE	62 68 13 40
MUSEE - PEINTURE	
LE GUELLEC YVES " VIEUX CASTERA "	62 68 17 29
PEINTURE EN BATIMENT	
LAPEYRE ALAIN	62 68 14 70
ZADRO J. CLAUDE	62 68 13 77
PLOMBIER	
GEE PAUL	62 68 12 48
TABAC	
RINALDI J. JACQUES	62 68 12 59

FOOTBALL CLUB CASTEROIS

Bonjour,

AU TERME de cette saison le FOOTBALL CLUB accède à la division supérieure. Ce n'est pas le hasard si le FCCV a dominé son championnat de la tête et des épaules. Tous les paramètres étaient réunis lors de cette troisième saison. Le sérieux a prévalu, l'énergie insufflée par tous a contribué à cet objectif.

Des joueurs motivés, un entraîneur compétent, une équipe de dirigeants bien structurée, des installations convenables sont d'autant d'atouts pour réussir.

Une saison qui s'achève donc dans la liesse des satisfactions de son staff.

Subjugués par les résultats des Séniors, les petits imitent leurs aînés en participant activement tous les samedis à leurs matches. L'avenir du club passe bien évidemment par la formation des jeunes, leurs éducateurs garantissent leur avenir.

Merci à tous ceux qui oeuvrent au sein du club par leur activité soutenue aux différentes réalisations:

- organisation des travaux
- formation des jeunes
- prévision des manifestations (repas, inauguration etc...)

Souhaitons que la saison 93-94 soit de la même lignée que celle qui vient de s'écouler.

Enfin remercions tous les castérois pour leur soutien permanent.

PS : Le 23 juin à AUCH grande manifestation à 19h30 du football avec la venue du variété club de France avec la participation de joueurs illustres (Platini - Rocheteau - Dropsy - Noah - Giresse etc...)

RENSEIGNEMENTS AUPRES DE F. ESTINGOY ET VERVIN S. - 62 68 12 09 ET 62 68 10 21

BASKET-BALL CASTEROIS

Que la fête du Basket aurait été splendide si au cours d'une rencontre dont le souvenir restera présent longtemps, le B.B.C avait battu SAUZET ! Reconnaissons que, malgré la défaite, la soirée a été belle même si ce soir-là l'allégresse était colorée de jaune et noir...

Depuis, la tristesse castéroise a disparu car, grâce à un repêchage quelque peu espéré, notre équipe accède en catégorie supérieure et disputera dès septembre le championnat en Nationale IV. Cette promotion demandera à tous les dirigeants encore un peu plus d'investissement. Souhaitons qu'ainsi de belles rencontres se disputeront dans notre salle.. à condition qu'elle soit acceptée par le Fédération malgré sa non conformité.

Mais l'activité d'un club ne se limite pas à une seule équipe. N'oublions pas que l'équipe fanion ne peut réellement évoluer que si, derrière elle, d'autres forment une solide assise. Le B.B.C. peut être fier des résultats obtenus par les autres séniors, à savoir :

- Equipe 1 féminine : deuxième
- Equipe 2 féminine : cinquième (classement provoqué plus par un manque d'effectif que par un manque de volonté, de possibilités).
- Equipe 2 masculine : championne régionale
- Equipe 3 masculine : championne départementale et ce malgré des points de pénalisation dûs à l'absence d'arbitre castérois. A noter que si cette équipe est la dernière née du club, certains joueurs qui la composent ne sont pas, eux, tombés de la dernière pluie et ont su faire preuve... de métier.

Quant aux équipes de jeunes, avenir du club, toutes ont vaillamment défendu les couleurs de notre village et les résultats sont encourageants. Les progrès réalisés par ces garçons et filles ont permis à certains d'entre eux d'être retenus dans des sélections départementales. Collectivement, les minimes ont remporté le titre de champion départemental. Bravo donc à tous.

Espérons que la saison prochaine nous procure autant de satisfactions, tant au niveau sportif que convivial. Souhaitons que toutes ces équipes forment un véritable club dans lequel chacun se sente bien.

Juste un dernier mot pour féliciter nos amis footballeurs qui n'ont pas eu besoin de recyclage pour accéder en division supérieure. Vivement la saison prochaine pour qu'ensemble nous puissions fêter d'autres victoires.

Bonnes vacances à tous.... et à bientôt !

FOYER DES JEUNES DE CASTERA-VERDUZAN

Nous vous informons que le Foyer a ouvert une permanence tous les matins (sauf le mercredi) de 9 H. à 12 H. Salle Omnisports. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement concernant nos activités et nous attendons avec enthousiasme vos idées, vos projets ou vos questions.

Prenez contact au 62 68 15 84

14 JUILLET

Le Foyer et le Basket s'associent pour l'organisation de la soirée du 14 Juillet. Le repas et le bal se dérouleront au Parc Lannelongue.

ANIMATION THEATRALE

SAMEDI 10 JUILLET Le Théâtre du Cabinet Noir présentera une farce médiévale "La Balade du Grand Macabre" de GHELDERODE en soirée au Parc Lannelongue. La troupe fera une parade en costumes dans les rues du village au cours de l'après-midi. Pour cette occasion, le Foyer organisera une petite soirée "apéro-grillade" au Parc avant le spectacle.

THEATRE

La troupe de Castéra-Verduzan, après un an de repos, reprend son activité. Créée en 1985, l'atelier théâtre a interprété 6 pièces et fait partie du Comité départemental de théâtre amateur.

Toute personne désireuse de participer à la dynamique de la troupe (acteurs régie, sono, lumière, décor, administratif) est priée de téléphoner à Jean VAYSSETTES au 62 68 15 42.

FETE LOCALE

Cette année encore, l'équipe du Comité des Fêtes travaille sur le programme de ces 4 jours de festivités. Troisième week-end d'Août qui doit être l'un des points culminants de l'été.

Le programme ne sera guère changé, l'ouverture sera donnée aux joueurs de Tennis.

Les deux points forts seront : le critérium vélo qui sera inclus dans une semaine Gersoise (Mirande, Auch, Lectoure) d'où le haut niveau de cette compétition, avec sûrement la présence de coureurs étrangers, et le Feu d'Artifice à la Base de Loisirs.

Innovation pour le lundi soir, les jeux inter-quartiers auront lieu dans le Parc où une piscine sera mise en place pour l'occasion.

D'ores et déjà le Comité des Fête souhaite une bonne saison et de bonnes vacances à toutes les Castéroises et Castérois.

QUILLES

Un nouveau Club de Quilles s'est formé depuis peu à Castéra-Verduzan. Il n'est pas trop tard pour venir vous joindre aux nouveaux licenciés, de nombreuses rencontres sont organisées cette saison! Prenez contact auprès de Mr GABOULOFF au 62 68 11 04.

Une rencontre officielle est prévue le dimanche 27 Juin.

Les rencontres amicales se dérouleront le Vendredi 9 Juillet, Vendredi 23 Juillet, Vendredi 6 Août, Vendredi 27 Août.

TENNIS

Le Foyer voulant satisfaire tous les amateurs de Tennis, un règlement est affiché à la permanence et nous souhaitons que tous les joueurs s'informent afin d'utiliser le cours mis à leur disposition dans les meilleures conditions
Merci.

LOCATION MATERIEL

Le Foyer met à votre disposition une SUPER SONO DISCO 400 W. et du matériel d'éclairage. Associations et particuliers, renseignez-vous à la permanence du Foyer.

En ce qui concerne le matériel du Foyer : tables, chaises, vaisselle, vous devez également vous adresser à la permanence du Foyer. (62681584)

SACREE NUIT du 8 Mai

Le Foyer, confiant de son relatif succès de l'année précédente, a cru bon de renouveler cette expérience avec le même objectif principal : la participation des associations castéroises.

Nous regrettons leur manque de motivations qui a eu pour conséquence une moindre participation du public castérois.

Nous remercions le CLAE-CLSH qui nous a offert un spectacle de qualité avec une émouvante chanson des enfants et un super numéro de prestidigitation.

Malgré tout, cette soirée restera dans nos mémoires car tous les participants ont trouvé l'idée originale et unique, une meilleure qualité au niveau des spectacles, un dîner sans reproche et un orchestre qui a su s'investir pour que cette soirée soit un réel succès.

Nous remercions tous les participants non castérois qui ont apporté une dynamique au cours de cette soirée et qui sont toujours enchantés d'aller au "CASTERA".

A nous de garder cette image...

CENTRE AERE DE CASTERA-VERDUZAN

2 CAMPS SONT PREVUS DURANT LE SEJOUR :

Pour 6 - 9 ans

Pour 10 - 14 ans

du 27 au 30 Juillet
Saint-Antonin (Tarn & Garonne)

du 20 au 23 Juillet
Saint-Antonin (Tarn & Garonne)

Activités : Spéléologie
Escalade
Canoë-kayak
Balades
Baignades

Activités : Spéléologie
Escalade
Canoë-kayak
Balades
Baignades

Supplément au prix de journée de 20 F



LE CENTRE DE LOISIRS

DE CASTERA-VERDUZAN SERA OUVERT

DU LUNDI 12 JUILLET
AU VENDREDI 6 AOUT 1993

Il accueillera les enfants âgés de 2 à 14 Ans.

Durant le mois, les enfants pourront choisir une activité différente :



LES 13 - 15 ANS
ET LES 16 - 17 ANS

SONT INVITES

pour préparer

DES
CAMPS ITINERANTS

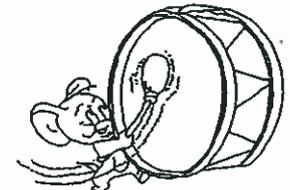
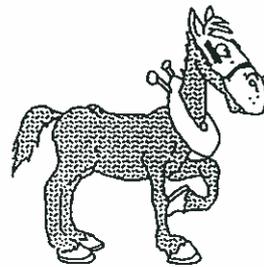
A CONTACTER

Stéphane SOUILLOT - Tél. 62.68.12.77

PRIX DU SEJOUR (à payer lors de l'inscription)

- * 920 F le mois
- * 20 F supplémentaires par jour pour les camps
- * possibilité de s'inscrire à la semaine de son choix
- * réduction des prix avec les bons de vacances, le nombre de semaines et d'enfants

- * Voile
- * Spéléo
- * Escalade
- * Photo
- * Musique
- * Nature
- * Vélo
- * Veillée à thème
- * Activités manuelles
- * Activités de plein air
- * Camp
- * Canoë
- * Baignades
- * Expression Corporelle
- * Micro-fusée
- * Astronomie
- * Football
- * Cours de natation



Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à inscrire vos enfants à :

L'ECOLE PRIMAIRE DE CASTERA-VERDUZAN
DE

16 H 30 à 19 H 00, les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

N'oubliez pas le carnet de santé

Les parents bénéficiaires des allocations familiales devront obligatoirement remettre les "BONS VACANCES" lors de l'inscription (si en fin de séjour, ils n'ont pas remis les bons, ils devront payer l'équivalent de la somme).



ASSOCIATION de PARENTS d' ELEVES CASTERA - VERDUZAN

L'Association de Parents d'Elèves de CASTERA-VERDUZAN rappelle à tous les Castérois et Castéroises que sa vocation profonde est l'anticipation des impacts éducatifs, d'un système collectif, auprès des enfants scolarisés. Dans un concept plus concret, elle se propose une mise en commun des idées de tous bénévoles se sentant concernés, afin de réfléchir ensemble aux différents points susceptibles d'améliorer la qualité de l'éducation.

Donc vous tous qui êtes concernés par l'importance de ce sujet, venez participer à la construction de cet édifice capital qu'est l'éducation, dans le but de guider au mieux nos enfants à travers les réalités sociales qui les attendent, tout en veillant à la garantie du meilleur équilibre.

Il est important de constater que dans un contexte local dénué de problèmes majeurs, nous sommes en situation temporelle favorable à une réflexion profonde, visant l'amélioration intrinsèque de l'éducation en général et de l'éducation scolaire en particulier, sujet en perpétuelle évolution et nécessitant une constante remise en question.

NOTRE ACTION : elle peut être novatrice (comme la mise en place des Centres de Loisirs), mais aussi elle peut être plus simplement "liaison intermédiaire" des préoccupations parentales.

Déjà nous nous sommes mobilisés, lors d'une entrevue avec Mr GARCIA, Maire de Castéra, car il nous semble indispensable que la classe de grande section de maternelle soit agrandie dès la rentrée prochaine afin d'accueillir les enfants dans des conditions les mieux adaptées, leur nombre allant croissant. D'autre part nous aimerions voir les jeux du parc en état de marche et garantissant le maximum de sécurité, les beaux jours étant là, les enfants de maternelle ainsi que le C.L.A.E. pourraient enfin retourner s'y distraire. Dans le courant de l'hiver, nous avons déjà formulé une requête dans ce sens.

DES ENFANTS FONT UN CARNAVAL

Première à CASTERA-VERDUZAN, grâce au C.L.A.E. et aux enseignants, les enfants ont réussi à se mobiliser pendant plus de 2 mois pour finalement s'offrir leur propre défilé qui s'est déroulé dans la joie et l'enthousiasme général. Le C.L.A.E. ou Centre de Loisirs Associé à l'Ecole a permis une préparation au sein de l'école où l'investissement des enseignants s'avéra essentiel. De ce travail en commun on a vu naître des idées et des costumes très originaux. Donc le 28 février dans la bonne humeur collective ont déambulé dans les rues de CASTERA-VERDUZAN tous costumés, enfants, instituteurs, parents ainsi que certaines personnalités. Nous sommes déjà partants pour renouveler cette manifestation l'année prochaine avec quelques améliorations et innovations (meilleure organisation du bal costumé, musique plus adaptée, char supplémentaire etc...)

Pédagogiquement cette expérience présente l'avantage d'engager une liaison entre l'activité scolaire, para-scolaire et familiale pour aboutir à une distraction commune qu'est le défilé du Carnaval.

Surtout, n'hésitez pas à faire part de vos préoccupations aux responsables de l'association, et, encore une fois, pour le bien de vos enfants, adhérez au Conseil Local de Parents d'Elèves.

SOCIETE DE CHASSE

Tout récemment s'est tenue l'Assemblée Générale de la Saint-Hubert Castéroise. Une assistance assez réduite put constater que les bilans étaient satisfaisants tant sur le plan financier que des activités :

- un banquet de chevreuil fort apprécié
- un lâcher de gibiers assez conséquent
- un plan de chasse aux chevreuils très bien mené
- une battue aux renards infructueuse certes (à reconsidérer)

A ce propos il serait souhaitable que tous les nuisibles (fouines et renards notamment) soient signalés auprès du président par les propriétaires et ce le plus tôt possible.

- Un projet à l'étude visant à mener sur une zone protégée une gestion rigoureuse avec des lâchers de reproducteurs et ce pour une période de trois ans au moins. Il ne peut aboutir cette année pour des raisons administratives.

Pour la saison à venir :

- aucune formalité de permis ne pourra être entreprise avant le 1er août.
- maintien du prix des cartes : 200 F (sociétaires) - 30 F (invitation)
- une circulaire adressée à tous les chasseurs et propriétaires pour rappeler les règles de vie du vrai chasseur.

**NOUVEAU BUREAU de l'OFFICE de TOURISME*
SYNDICAT d'INITIATIVE de CASTERA-
VERDUZAN**

Suite à l'Assemblée Générale du lundi 21 juin un nouveau Bureau a été mis en place :

Co-Présidents : Bernard RAMOUNEDA et Robert SOUBIRAN

Vice-Présidents : François PORTE et Philippe VERGNES

Trésorière : Elisabeth HYGONNENQ

Membres : Pierre AGRAS, Gilberte CLAVERIE, Richard BERGAMO, Jacqueline DE CAMPO, Ginette DEPRADA, Georges ESTEVE, Oscar FILHOS, Didier GEFFLAUT, Marie-Josée PHILIP, Joséphine RINALDI, Suzanne SCHMIDT.

Secrétariat administratif et Accueil : Françoise KNEPPER et Gérard GODOT.

Ouverture du Pavillon tous les jours sauf dimanche : 10h-12h 30 et 15h-18h 30

LE CLUB DES RETRAITES

Les travaux de rénovation de notre salle de réunions et cuisine étant terminés, notre Club de soit de remercier M. le Maire et son Conseil Municipal pour l'aide qu'ils nous ont apportée, tant par la fourniture du matériel que par les "gros bras" des employés communaux que nous remercions aussi. Les membres du club les plus valides se sont employés bénévolement aux finitions des salles et au fleurissement de la terrasse. Merci à eux aussi.

Nous renouvelons au public que notre kermesse annuelle aura lieu le dimanche 8 aout. Elle débutera dès 9 h 30 le matin par la traditionnelle vente de pâtisserie maison. L'après-midi, chants et danses seront au programme. Si le temps le permet, nous vous proposerons un repas amical au Parc Lannelongue, ouvert à tous, pour terminer cette journée.

SOCIETE DE PETANQUE CASTEROISE

Résultat des éliminatoires secteur Haut-Armagnc et Championnat du Gers :

- En tête à tête un seul qualifié au secteur à Saint-Puy : Dupouy Franck. Au championnat du Gers il sort des poules et est battu en 32è de finale

- en doublette à Condom pas de qualifié pour le championnat du Gers

- en triplette à Fleurance, une équipe se qualifie pour le championnat du Gers : Davant J.P-LIARES C. et MALLET J.J. Ils sont champions du secteur et se qualifient pour le championnat de ligue à MONTAUBN le 19-20 juin. Au championnat du Gers ils sortent de poule mais sont battus en 16è de finale.

Rappel des concours officiels à CASTERA-VERDUZAN

- samedi 10 juillet à 15 h (Ayguetinte)
- vendredi 16 juillet à 21 h
- dimanche 1er août à 15 h
- vendredi 13 août à 21 h
- samedi 11 septembre à 15 h
- dimanche 3 octobre à 15 h

Le Foyer des Jeunes organisera à partie du mois de juillet, tous les vendredis sois, alternativement un concours amical à la mêlée de pétanque ou de quilles.

CINEMA des THERMES, une légère reprise !!!

STATISTIQUES CINEMA DES THERMES 1993

TITRE DU FILM	DATE	TAR.	PTAR.	RTAR.	GTOTAL	
1 LES AVENTURIERS DU TIMBRE	VE.02.04	0	0	66	66	Ecole
2 LE LIVRE DE LA JUNGLE	ME.28.04	21	44	0	65	
3 BODYGUARD	JE.04.03	5	57	0	62	
4 MAMAN, J'AI ENCORE RATE L	JE.14.01	8	39	0	47	
5 LES VISITEURS	JE.15.04	12	31	0	43	
6 CHERIE, J'AI AGRANDI LE B	JE.18.02	3	38	0	41	
7 FORTRESS	JE.20.05	8	29	0	37	
8 LES NUITS FAUVES	JE.06.05	9	25	0	34	
9 INDOCHINE	JE.18.03	20	13	0	33	
10 LA CRISE	JE.11.02	10	10	0	20	
11 SISTER ACT	JE.07.01	7	11	0	18	
12 DRACULA	ME.27.01	5	12	0	17	
13 PIEGE EN HAUTE MER	JE.01.04	3	12	0	15	
14 LE PETIT PRINCE A DIT	JE.08.04	4	10	0	14	
15 MONSIEUR LE DEPUTE	JE.10.06	5	7	0	12	
16 LES BLANCS NE SAVENT PAS	JE.22.04	0	11	0	11	
17 FOREVER YOUNG	ME.02.06	2	9	0	11	
18 AGAGUK	JE.13.05	3	5	0	8	
19 LES EXPERTS	JE.11.03	1	6	0	7	
20 DES HOMMES D'HONNEUR	JE.25.02	2	3	0	5	
21 MALCOM X	ME.05.05	2	2	0	4	
22 DES SOURIS ET DES HOMMES	JE.21.01	0	3	0	3	
23 LA MORT VOUS VA SI BIEN	JE.04.02	0	3	0	3	
24 CAVALE SANS ISSUE	JE.27.05	2	1	0	3	
25	TOTAL	132	381	66	579	

CINEMA des THERMES, un investissement 93 de 8000F (achat d'un bloc chrono) pour une meilleure image après un investissement 92 de 3800F pour un meilleur son (achat d'un nouvel ampli).

CINEMA des THERMES, une aide 92 de 15000F au SYNDICAT d'INITIATIVE.

CINEMA des THERMES
PROGRAMME de l'ETE

JEUDI 1er JUILLET : SOMMERSBY
MERCREDI 7 JUILLET : FANFAN
JEUDI 15 JUILLET : LA CRISE
DIMANCHE 18 JUILLET : LA CITE DE LA JOIE
JEUDI 22 JUILLET : LES VISITEURS
SAMEDI 24 JUILLET : CHUTE LIBRE
MERCREDI 28 JUILLET : BODYGUARD
DIMANCHE 1er AOUT : AU MILIEU COULE UNE RIVIERE
JEUDI 5 AOUT : LES VISITEURS
SAMEDI 7 AOUT : LA LECON DE PIANO

CINEMA des THERMES, une séance par semaine à laquelle nous vous convions.

OFFICE DE TOURISME

Avenue des Thermes
32410 CASTERA-VERDUZAN
Tél. 62 68 10 66 - Fax. 62 68 14 58

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CASTEROISES 93

JUILLET

SAMEDI 3:	Banquet de la Chasse
DIMANCHE 4:	Courses Hippiques à Baron - 14H30 - Fête de l'Ecole
LUNDI 5:	Courses Hippiques à Baron - 14H30
LUNDI 5 au 9:	Stage Optimist - X4 - 10 h/12 h
LUNDI 12 au 16:	Stage de planche à voile - 10 h / 12 h
MERCREDI 14:	Repas à la Base - Bal
VENDREDI 16:	Concours de pétanque en nocturne
LUNDI 19 au 29:	Stage à la carte 10 h / 12 h - Forfait spécial ETE -
SAMEDI 24:	Jeux de Société
MERCREDI 28:	Courses Hippiques à Baron - 14 H30
VENDREDI 30:	Concert ensemble vocal GABRIELLI de Paris - Choeurs d'hommes (Eglise, entrée libre, 21 H)

AOUT

DIMANCHE 1:	Concours de pétanque
SAMEDI 7:	Repas à la Base
DIMANCHE 8:	FOIRE à la BROCANTE - KERMESSE des Aînés
DIMANCHE 8 au 14:	Stage planche à voile - 10 h / 12 h
VENDREDI 13:	Concours de pétanque en nocturne
SAMEDI 14:	Diaporama multivision du Photo- Club Aérospatiale (Eglise - Entrée libre, 21 H)
LUNDI 16:	Courses Hippiques à Baron - 14 H30
LUNDI 16 au 21:	Tournoi de Tennis
LUNDI 16 au 20:	Stage YOGA et ASTROLOGIE
SAMEDI 21 au 24:	FETE LOCALE
LUNDI 23:	Courses Hippiques à Baron - 14H30
MARDI 24:	Courses Hippiques à Baron - 14 H30
MARDI 24 au 28:	Stage YOGA et IKEBANA

SEPTEMBRE

VENDREDI 10 - DIMANCHE 12 :	Tournoi de Basket des Thermes
SAMEDI 11:	Concours de pétanque

Sur cette dernière page il vous est possible de formuler des questions, suggestions que vous pourrez déposer à la Mairie.

Lors de la parution du prochain bulletin apparaîtront les réponses à vos sollicitations.

